

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

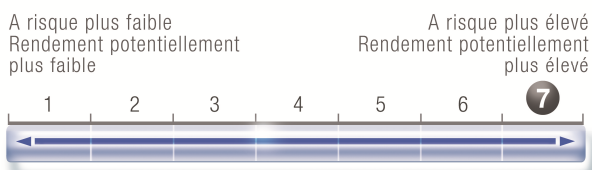
## ELLIPSIS EURO DIVIDEND FUND

Part JCHF - Code ISIN FR0013301397  
Ellipsis Asset Management - Groupe EXANE

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'OPCVM Ellipsis Euro Dividend Fund a pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée de 2 ans, une exposition synthétique à l'évolution des dividendes anticipés des titres composant l'EURO STOXX 50®.
- La performance du FCP peut être rapprochée a posteriori de celle de l'indice de stratégie EURO STOXX 50® Dividend Points Futures libellé en euro. La performance de cet indicateur est égale à la performance cumulée de l'exposition au marché monétaire (Eonia) augmentée ou diminuée de la performance quotidienne d'un panier constitué en quantité égale des 5 premiers contrats annuels de futures de dividendes de l'EURO STOXX 50®. La méthodologie de l'indicateur est disponible sur le site : [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).
- La stratégie d'investissement discrétionnaire consiste à exposer le portefeuille synthétiquement à l'évolution de l'anticipation des dividendes des titres composant l'EURO STOXX 50®. L'exposition aux dividendes est obtenue par le biais de contrats à terme sur les dividendes des titres composant l'EURO STOXX 50® dont l'échéance ne va pas au-delà des deux années à venir. L'exposition peut être directe ou indirecte par l'utilisation d'options d'achat ou de vente sur contrat à terme. La stratégie d'investissement est basée sur un modèle de gestion utilisé comme outil d'aide à la décision. Le modèle d'allocation vise à identifier, entre les échéances des deux années à venir, les contrats à terme de dividendes disposant d'une décote estimée suffisamment attractive au regard de leur niveau de risque. Dans l'éventualité où le marché à terme des dividendes n'offre plus d'opportunité d'investissement, c'est-à-dire que les dividendes anticipés sur toutes les échéances s'alignent sur les anticipations des analystes, voire qu'ils les dépassent, ou bien que le niveau de risque global est jugé trop important, le FCP peut alors procéder à une diminution partielle ou totale de son exposition au marché à terme des dividendes. Dans un tel cas de figure, le portefeuille est réexposé aux dividendes anticipés des entreprises dès lors qu'une décote peut à nouveau être exploitée. Par ailleurs, la gestion a la possibilité de gérer la couverture du fonds à un ou plusieurs titres composant l'EURO STOXX 50® en fonction de son appréciation des risques spécifiques. En effet, la décote estimée affichée par le marché à terme des dividendes, si elle peut parfois présenter une source de rendement, ne garantit cependant pas une performance positive. Dans l'éventualité d'une révision à la baisse des anticipations des analystes notamment, les dividendes anticipés peuvent se déprécier, entraînant une baisse de la valeur liquidative du fonds.
- La stratégie de gestion mise en place a recours à des instruments dérivés et ne requiert pas de financement. Ainsi le FCP sera également exposé au marché monétaire. La gestion monétaire s'appuie principalement sur l'achat d'instruments du marché monétaire dont la notation relève de la catégorie investissement, sur le recours aux dépôts à terme d'établissements de crédit, ainsi que sur des opérations d'acquisition ou de cession temporaire de titres. Le recours aux instruments dérivés, mesuré en termes de risque global selon la méthode de la VaR relative, sera limité à deux fois la VaR du portefeuille de référence qui est constitué à partir de l'indicateur de référence.
- Pour cette classe de parts, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11h auprès de Société Générale (32 rue du Champ de Tir, 44000 Nantes, +33 (0)2 51 85 57 09) et exécutées sur la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1 jour ouvré.
- **Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.**

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie 4 indique qu'il est possible de subir une perte importante en capital dans des conditions normales de marché du fait de la corrélation entre les dividendes anticipés de l'EURO STOXX 50® et le cours des actions composant cet indice.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Le fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- Risques importants non pris en compte dans cet indicateur susceptibles de provoquer une baisse de la valeur liquidative du FCP

**Risque lié à la nature du sous-jacent :** les dividendes auxquels la stratégie est exposée sont les dividendes versés en numéraire. Ainsi un dividende qui devait être versé en numéraire mais qui est finalement versé en titres impacte négativement la valorisation du FCP.

**Risque lié aux instruments financiers à terme :** risque lié aux écarts de variation entre le prix de ces instruments et la valeur du sous-jacent.

**Risque de contrepartie :** risque de non paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.

**Risque lié à la faible liquidité de certains titres :** le FCP peut être investi sur des titres présentant une taille d'émission faible dont la liquidité peut être limitée, générant une amplification des mouvements de marché.

**Risque de crédit :** risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur, voire de défaillance dudit émetteur générant un impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté. Ce risque concerne la gestion monétaire.

**Risque opérationnel :** risque résultant de l'inadéquation de processus internes et de défaillances liées aux personnes et aux systèmes de la société de gestion, ou résultant d'événements extérieurs.

**FRAIS**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	2%
Frais de sortie :	Néant

Les pourcentages indiqués représentent les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit attribué. Dans certains cas, les frais payés sont inférieurs.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

\* Le pourcentage indiqué se fonde sur le dernier exercice clos fin décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

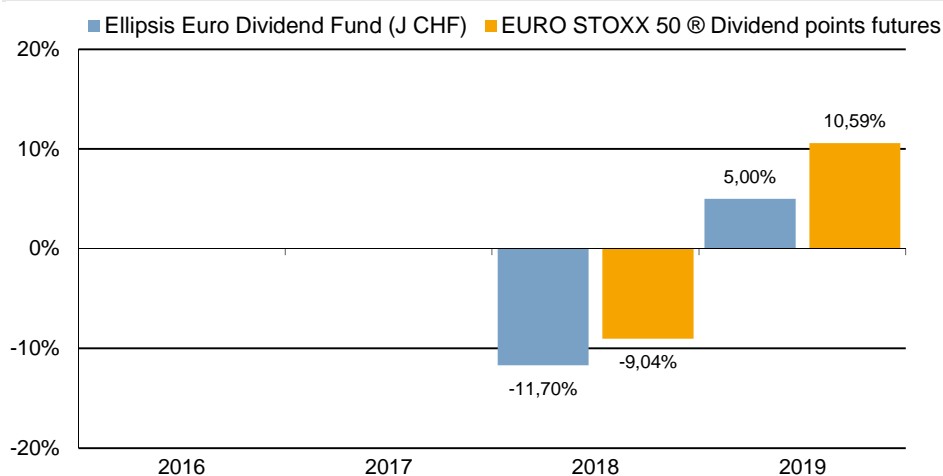
Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM et des commissions de mouvement.

Pour plus d'informations sur les frais, l'investisseur est invité à se référer à la section « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.ellipsis-am.com](http://www.ellipsis-am.com) ou sur demande à l'adresse [client\\_service@ellipsis-am.com](mailto:client_service@ellipsis-am.com).

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants :	1,00% TTC de l'actif net*

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance :	Néant

**PERFORMANCES PASSES**



La classe de parts JCHF a été créée le 20 décembre 2017.

La devise de valorisation est le franc suisse (CHF).

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie non acquis au fonds.

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis.

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**Dépositaire :** Société Générale

Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande auprès de la société de gestion Ellipsis Asset Management, 6 rue Ménars, 75002 Paris, par mail [client\\_service@ellipsis-am.com](mailto:client_service@ellipsis-am.com) ou sur le site internet [www.ellipsis-am.com](http://www.ellipsis-am.com). La valeur liquidative est publiée sur le site [www.ellipsis-am.com](http://www.ellipsis-am.com) ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

**Fiscalité :** Cet OPCVM ne peut être souscrit ou détenu par une Personne Non Eligible ou par un Intermédiaire Non Eligible (cf. rubrique « Souscripteurs concernés » du prospectus). Son statut FATCA est Institution financière non déclarante réputée conforme (CCIV, Annexe II, II, B). Son statut CRS/DAC est Institution financière non déclarante (organisme de placement collectif dispensé).

**Politique de rémunération :** les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés ainsi que la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer les rémunérations et avantages, sont disponibles sur le site internet [www.ellipsis-am.com](http://www.ellipsis-am.com) et sur demande.

La responsabilité d'ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ellipsis Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 5 novembre 2020.